



AGRICULTURE

BILAN ANNUEL DU PLAN AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE POUR L'AVENIR DE LA BRETAGNE (P3AB)

REUNION DU COMITE STRATEGIQUE REGIONAL DE LA FILIERE ALIMENTAIRE

Christophe Mirmand, Préfet de la région Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine, et Loïg Chesnais-Girard, Président du Conseil régional, ont présidé ce jour le 4^e comité stratégique régional de la filière Alimentaire (CSRFA). Cette réunion a pour objectif de dresser le bilan annuel de la mise en œuvre des 23 actions du Plan agricole et agroalimentaire pour l'avenir de la Bretagne (P3AB) et d'évoquer, avec les professionnels présents, les évolutions des différentes filières depuis l'adoption de ce plan en 2013.

L'enjeu est aussi de réfléchir, avec les acteurs concernés, sur les inflexions à envisager pour mieux répondre aux nouvelles attentes des consommateurs. Une **étude prospective sur les comportements alimentaires de demain**, conduite par le cabinet Blézat-Consulting, leur a été présentée à cette occasion. Elle met en avant les grandes tendances que les IAA devront impérativement prendre en compte à l'avenir : **alimentation durable, santé et bien-être, plus de naturalité et de transparence, intégration du digital, baisse de la consommation protéines animales.**

Le Plan Agricole et Agroalimentaire pour l'Avenir de la Bretagne (P3AB)

Le P3AB est la déclinaison opérationnelle, sur le volet agricole et agroalimentaire, du Pacte d'avenir pour la Bretagne signé le 13 décembre 2013 par le préfet de région et le président du Conseil régional, en présence du Premier ministre. Producteurs et industriels traversaient alors une crise profonde nécessitant des réponses immédiates à des situations d'urgence mais aussi des réponses sur le long terme impliquant des investissements -le programme de développement rural breton (PDRB), notamment, en matière d'élevage et de cultures légumières- et la mise en place d'une dynamique nouvelle de développement pour le premier secteur économique de la Bretagne.

Le P3AB qui comprend 23 actions, est structuré autour de 8 axes prioritaires :

- le projet agro-écologique pour la Bretagne
- la modernisation des bâtiments agricoles
- la méthanisation
- le financement des investissements productifs dans les IAA
- le soutien aux projets de recherche et d'innovation au sein de la filière alimentaire bretonne
- Une meilleure adéquation entre produits et marchés
- la priorité donnée au potentiel humain pour rebondir
- la structuration des filières

*Le pilotage opérationnel du plan est assuré par un **secrétariat commun DRAAF/ Conseil régional.***

Contacts presse :

Préfecture : Morgane TIREL - 02.99.02.11.81 - morgane.tirel@ille-et-vilaine.gouv.fr

Région : Odile BRULEY - 02.99.27.13.55 - odile.bruley@bretagne.bzh